



vpb  
abems

Verband Berner  
Pflege- & Betreuungszentren

Association Bernoise  
des établissements médico-sociaux

**Rapport annuel**

**2008**

former  
conseiller  
mobiliser  
2008





Verband Berner  
Pflege- & Betreuungszentren  
Association Bernoise  
des établissements médico-sociaux

Schlossweg 12 | 3132 Riggisberg  
Fon 031 808 70 70 | Fax 031 808 70 75  
info@vbb-abems.ch | www.vbb-abems.ch

Défense des intérêts	3
Formation continue	6
Organes et collaborateurs/trices	9
Bilans et Comptes	11
Rapport du bureau de vérification	12

<b>Effectif des membres</b>	285	(286)	établissements médico-sociaux
<b>vbb abems au</b>	19	(19)	associations et fédérations
<b>31.12.2008</b>	92	(105)	membres individuels

(entre parenthèses la situation au 31.12.2007)

## Défense des intérêts



Peter Keller, directeur

### Commentaires sur les votes – une fois NON et une fois OUI

L'année dernière, nous avons été appelés aux urnes pour nous prononcer sur l'article relatif à la santé. Celui-ci aurait inscrit quelques principes généraux concernant l'assurance-maladie dans la constitution. Le financement des soins par les assureurs maladie y aurait été admis comme une «formule possible». Nous ne pouvions accepter une telle formule non contraignante qui aurait ouvert les portes à la suppression des prestations de soins dans la loi sur l'assurance-maladie. Notre association a par conséquent recommandé de déposer un NON dans les urnes pour cette votation. Le peuple et les Etats ont ensuite refusé assez clairement l'article sur la santé.

Début 2009, nous avons aussi à nous prononcer sur la reconduction de la libre circulation des personnes avec l'UE et son extension à la Bulgarie et la Roumanie. Nous avons décidé de soutenir cette campagne par un OUI parce que les EMS ont de plus en plus besoin de personnel étranger et veulent pouvoir embaucher sans complications bureaucratiques.

Pour compléter les campagnes de CURAVIVA, nous avons fourni à nos membres des lettres types pour les deux votations qui pouvaient être distribuées au personnel et aux résidents et à leurs proches pour les aider à prendre une décision.

### Coûts plafonds 2009 – forfaits des assureurs maladie

Les négociations sur les coûts plafonds 2009 avec la SAP se sont avérées très complexes. Diverses nouveautés ayant une incidence sur les coûts devaient être examinées: l'inclusion des mesures VAP dans les salaires, l'intégration des établissements de droit public dans la caisse de compensation familiale ainsi que les adaptations définitives de salaire que le gouvernement bernois était prêt à accorder pour 2009 au

personnel cantonal. Le conseil d'Etat a certes annoncé un chiffre prévu pour la hausse des salaires mais reporté sa décision définitive à plus tard. Nous avons finalement pu obtenir une augmentation de 2,8% des coûts plafonds.

Les négociations sur les forfaits 2009 avec santésuisse Berne ont échoué parce que les assureurs maladie ont campé sur leur proposition de 1% qu'il nous était impossible d'accepter sous cette forme. Par conséquent, les tarifs ont dû être fixés par le conseil d'Etat du canton de Berne. Celui-ci a fixé une augmentation de 1,8%, si bien que ni l'abems ni santésuisse Berne n'ont pu porter la décision devant le tribunal administratif fédéral.

### Financement des soins

Le nouveau financement des soins a finalement été adopté le 13 juin 2008 à l'issue de longues consultations au sein des Conseils fédéraux. Mais les nouvelles directives ne correspondent pas à cent pour cent à ce qui était demandé par les représentants du groupe d'intérêt sur le financement des soins (CURAVIVA pour les EMS, Spitex et autres organisations de soins). Le résultat est toutefois jugé satisfaisant. Désormais, les assureurs maladie ne paieront plus qu'une partie des soins, le Conseil fédéral statuera sur cette part pour toute la Suisse. Les résidents paient 20% au maximum de la contribution la plus élevée de l'assureur maladie, les cantons règlent le reste du financement. En fin d'année, les ordonnances y relatives ont été soumises à consultation. Celle-ci court jusqu'à fin mars 2009. Notre association prendra position à ce sujet et en informera CURAVIVA.

### Financement des coûts globaux pour personnes

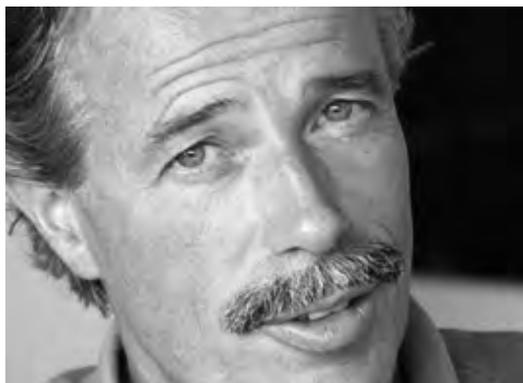
Pour que les EMS obtiennent davantage de liberté pour financer les contrats de construction, notre association s'engage depuis quelques temps pour que les établissements aient l'entière responsabilité du financement des in-

Chères lectrices, chers lecteurs,

Ce rapport annuel s'adresse en premier lieu à vous en tant que membre de vbb|abems. La direction souhaite ainsi faire le bilan sur les moyens qui ont été mis à disposition.

Le chapitre «représentation des intérêts» vous informe sur nos efforts contribuant à la représentation de vos intérêts dans le canton, les caisses-maladie et le marché de la formation. Nous espérons ainsi avoir pris en compte toutes les demandes de nos membres – qu'ils soient importants ou pas, publics ou privés, urbains ou ruraux. Si ce n'était pas le cas, nous considérerions très volontiers vos commentaires – à propos de notre secrétariat ou lors de l'assemblée des membres. Nous acceptons tous les retours qui peuvent nous aider à répondre au mieux à vos besoins. Car le comité directeur et la direction veulent des prestataires à votre service.

A tous les collaborateurs et collaboratrices, qui s'investissent jour après jour au service du bien-être des personnes âgées, je souhaite beaucoup de force et de confiance et également de l'épanouissement.



Dr Carlo Imboden, Président vbb|abems

vestissements. En collaboration avec la SAP, le système de financement va être modifié de manière à pouvoir faire aboutir cette requête: les coûts plafonds/PI seront augmentés d'un forfait d'investissement pour que ceux-ci puissent être financés par l'augmentation des tarifs. Les EMS doivent se procurer le capital nécessaire sur le marché des capitaux. Nous sommes actuellement en discussion avec divers instituts bancaires pour obtenir les meilleures conditions possibles.

#### **Progrès dans le financement de la résidence pour personnes âgées**

Dès 2007, nous avons entamé des négociations sur le financement de la résidence pour personnes âgées avec la Direction de la santé publique et de la prévoyance du canton de Berne (SAP). Pour cette offre qui gagne en importance, nous désirons obtenir un mode de financement qui permette l'accès à la résidence aux personnes âgées disposant de revenus bas et de peu de fortune. Si les négociations ont avancé, aucune solution n'a encore pu être trouvée. Notamment parce que les modifications nécessaires concernant les prestations complémentaires ne sont pas encore appliquées dans leur intégralité. Mais nous ne lâchons pas l'affaire et espérons trouver une solution avec la SAP en 2009.

#### **Comparaison BESA-RAI**

Régulièrement, des voix se sont élevées pour dénoncer les désavantages des classements BESA par rapport aux classements RAI dans le système central, ou inversement. C'est pourquoi notre association a décidé de réaliser des classements comparatifs. 45 résidents d'EMS BESA ont été classés avec RAI et 39 d'EMS RAI avec BESA. Les résultats montrent qu'un tiers des résidents se retrouve au même degré de soins lorsque leur cas est évalué avec l'autre instrument. Les deux tiers restants glissent soit vers le haut soit vers le bas. Mais pour les deux instruments, la ventilation est sensiblement la

même. Ces classements comparatifs dans le système central du canton de Berne ne laissent apparaître aucun avantage ou inconvénient majeur, ni pour BESA ni pour RAI.

#### **Questions sur les soins post-opératoires, soins de transition, rééducation gériatrique**

Les termes susmentionnés ont fait leur apparition dans le cadre de la planification des soins hospitaliers et du nouveau financement des soins. Etant donné que le bon fonctionnement des interfaces entre Spitex, EMS et hôpitaux est d'une importance croissante, nous souhaitons aborder ces sujets. Un courrier relatif à ces questions, envoyé au directeur de la santé publique et de la prévoyance, est longtemps resté sans réponse. En nous basant sur la réponse reçue en fin d'année, nous étudierons ces sujets plus en profondeur.

#### **La collaboration Spitex-EMS pourrait être améliorée**

Notre association et l'association Spitex du canton de Berne ont décidé de traiter divers projets. Notamment l'étude de la mise en place de réseaux de formation entre les établissements Spitex et les EMS, les prestations communes pouvant être proposées, comment améliorer les informations concernant les personnes âgées soignées par Spitex qui entrent un jour en EMS et si les EMS peuvent travailler main dans la main avec les établissements Spitex pour la formation du personnel spécialisé. L'élaboration de ces projets est prévue pour 2009.

#### **Nouvelle ordonnance de formation ASSC – introduction d'une formation avec attestation**

Après notre prise de position détaillée sur les principes de la révision pour la formation ASSC, l'ordonnance de formation a été révisée et soumise à la consultation l'année dernière. Nous avons appris avec satisfaction que les principaux éléments que nous avons introduits dans

la révision ont été repris dans la nouvelle ordonnance de formation. La diminution du nombre de leçons correspond à nos exigences, tout comme celle du nombre des jours CIE. La nouvelle ordonnance fait l'unanimité, la formation pourra donc démarrer dès 2009 selon les nouvelles directives. L'ASSC pour adultes le sera à partir de 2010 afin que les examens finaux des deux filières puissent être organisés selon la même procédure en 2012.

Nous avons longtemps attendu cette décision – voilà qui est enfin fait. Dans le secteur santé et social, une formation avec attestation de deux ans sera proposée aux étudiants les plus faibles pour remplacer celle d'assistant/e en soins. Mais avant de pouvoir former les gens, il va falloir patienter: il s'agit à présent d'élaborer un plan et une ordonnance de formation. Si tout se passe bien, la nouvelle formation sera lancée en 2012 mais des classes pilotes seront préalablement mises en place dans le canton de Berne.



Notre stand à la foire BAM

### Faire de la publicité pour le lieu de formation EMS durant la BAM

Comme en 2006 et 2007, nous étions présents l'année dernière à la foire «Berner Ausbildungsmesse» (BAM). A notre stand, nous avons fait de la publicité pour les métiers ASSC, spécialiste en économie domestique, cuisinier/-ère, employé/e de commerce et spécialiste en intendance de maison. Avec notre présence annuelle à ce salon important pour le choix des futurs métiers de jeunes, nous voulons faire connaître les différentes offres de stage dans nos établissements médicaux-sociaux. Nous sommes certains que votre établissement forme aussi des jeunes – si tout le monde s'y met, les effectifs en personnel spécialisé seront suffisants. Merci de votre engagement!

### Emploi d'ASSC dans les équipes soignantes

De plus en plus de personnes au bénéfice d'une formation ASSC travaillent dans les EMS. Cela pose la question de leur intervention dans les équipes soignantes. Nous avons organisé l'année dernière une conférence traitant de ce sujet. Nous avons accueilli une centaine de participants qui ont assisté le matin à d'intéressants exposés et discuté l'après-midi des problèmes pratiques au cours d'un atelier de travail. Reste à espérer qu'avec cette conférence, nous avons contribué à une meilleure intégration des ASSC.

### Une information plus rapide avec notre lettre d'information

Nous avons introduit en début d'année dernière notre lettre d'information électronique. Celle-ci nous permet de diffuser plus rapidement les informations. Nous avons envoyé l'année dernière huit numéros de cette lettre d'information à nos membres et aux personnes intéressées. Vous trouverez également toute l'actualité sur la page d'accueil [www.vbb-abems.ch](http://www.vbb-abems.ch). Par conséquent, nous n'avons publié que deux numéros du magazine imprimé info [vbb|abems](http://vbb|abems). Nous réservons ce média aux informations de fond.

## Formation continue



Hildegard Senn-Keusen  
responsable formation continue

### Découvrez notre travail – formation continue 2008

Cette année, nous nous consacrons tout particulièrement à la collaboration avec d'autres institutions:

#### ■ TAST Berne

En nouveauté, nous proposons avec la TAST Berne (structure de jour pour requérants d'asile dans le canton de Berne) des cours de base aides-soignant/e abems pour requérants d'asile et réfugiés. Ceux-ci auront ainsi une chance de s'intégrer sur le marché du travail et en Suisse. La motivation et les progrès des apprenants doivent être suivis de près. Les résultats des deux premiers cours sont très prometteurs. Nous en parlons dans l'info vbb|abems.

#### ■ Association Spitex du canton de Berne

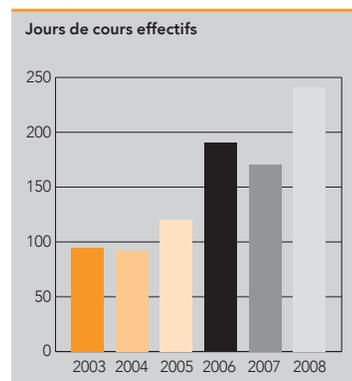
Nous proposons une formation pour adultes dans la comptabilité spécifiquement pour l'association Spitex du canton de Berne. Elle suscite un vif intérêt et nous organisons plusieurs cours en même temps.

#### ■ SBK Bildungszentrum Zürich

Nous organisons pour la seconde fois le module spécialisé «Soins gérontologiques», partie de la formation supérieure continue en soins niveau I SBK (HöFa I). Celui-ci est assuré en collaboration avec le SBK Bildungszentrum Zürich.

Comme on peut le voir sur le graphique 2, nous comptabilisons 236,5 jours de cours effectifs, contre 188 en 2006 et 110,5 en 2005. Ces résultats sont dus d'une part à la collaboration avec la TAST et l'Association Spitex du canton de Berne et, d'autre part, à une demande importante en cours de soins thérapeutiques et cours internes à l'institution. Nous organisons ces derniers même à Bâle.

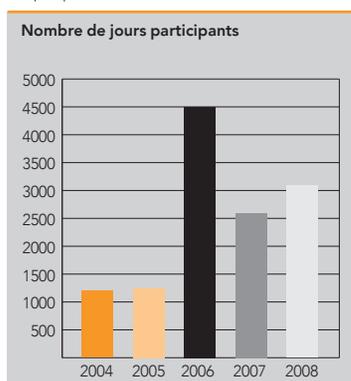
Graphique 2



### Secteur formation continue en chiffres

Cette année, 910 personnes ont participé à 80 cours. Nous enregistrons 3059 jours de participation contre 2560 jours l'année dernière et 4498 en 2006. Cela est très réjouissant puisque nous avons gagné 500 jours de participation par rapport à l'année précédente (graphique 1).

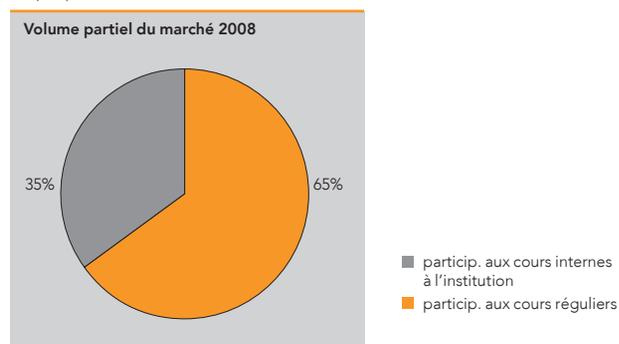
Graphique 1



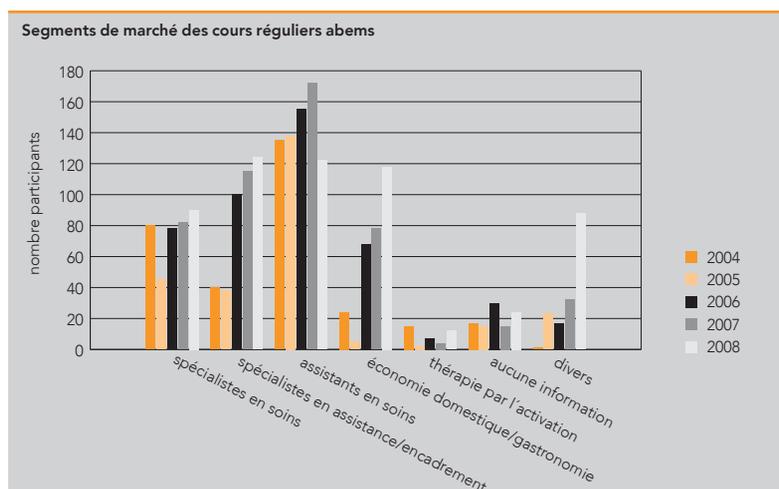
Comme le montre le graphique 3, les participants à des cours réguliers sont majoritaires à 65%. Le pourcentage de participants aux cours internes à l'institution s'élève à 35%. Les marchés partiels sont identiques à ceux de l'année dernière. Cela montre que les cours internes à l'institution représentent une part importante.

Avec l'élargissement de nos segments de marché, nous avons atteint un objectif important: le graphique 4 montre la réjouissante augmentation de participants des secteurs économie domestique/ gastronome et «autres secteurs» (notamment administration/comptabilité). Nous avons augmenté le nombre de nos cours, ce qui visiblement a répondu à une attente.

Graphique 3



Grafik 4



### Certificats

Au cours de cette année, nous pouvons délivrer les 69 certificats de formation continue suivants:

- «Assistant/e en soins vbb/abems» 64
- «Soins et encadrement en gériatrie/gérontologie» 5

### Offres de conseil

Cette année aussi, nos institutions membres ont largement fait appel à nos conseils.

A quoi se sont ajoutées un nombre incalculable de demandes téléphoniques, respectivement de conseils fournis par téléphone. L'une des principales préoccupations concerne le nouveau système de formation et son incidence sur les étudiants et le marché de l'emploi.

### Qualité

Pour nous, la qualité est une réelle préoccupation. La certification eduQua-Rede de SQS (Association suisse pour Systèmes de Qualité et de Management) nous demande de fournir chaque année un rapport d'autoévaluation.

Des enquêtes réalisées à intervalles réguliers auprès des participants nous renseignent sur leur appréciation de la qualité du cours. Ces enquêtes nous permettent de cerner ce qui est apprécié et rentable, nous recevons aussi régulièrement des suggestions d'amélioration. Le cas échéant, nous engageons des mesures ciblées.

Les graphiques 5 à 7 montrent les détails des recouvrements de toutes les évaluations de cours 2008: impression générale, objectifs atteints/intérêt pédagogique, recommandation du cours.

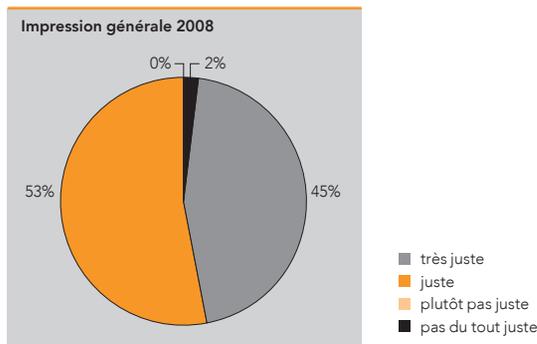
Nous pouvons être fiers de ces résultats!

La participation assidue des professeurs aux rencontres annuelles prouvent leur volonté d'effectuer des formations continues. La conférence professionnelle «Mon script, mes transparents, mes diapos numériques – le pouvoir de la présentation» de Roger Spindler, Ecole des arts appliqués Berne et Bienne, rencontre un vif succès et incite à l'échange de réflexions. Nombre d'entre nous y ont trouvé des idées et suggestions mais aussi la confirmation de la pertinence de nos documents.

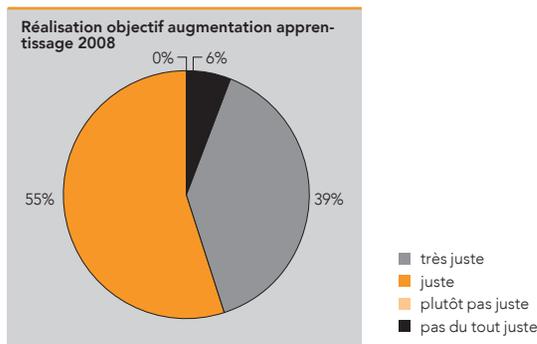
### Affaires relatives au personnel

Un grand merci à nos professeurs et à Theresé Baumgartner qui, par leur motivation, leur engagement et leurs solides compétences professionnelles, contribuent à maintenir le cap et à remplir nos objectifs avec grand succès !

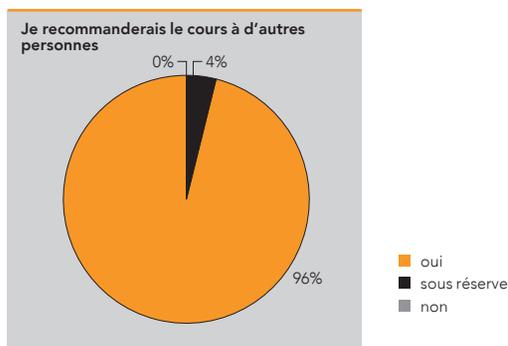
Graphique 5



Graphique 6



Graphique 7



# Organes et collaborateurs/trices

## Comité

<b>Président</b>	Imboden Carlo, Liebefeld
<b>Membres</b>	Andrey Maya, Bern Blatti Jürg, Bern Burgener Barbara, Thun Gilgen Manfred, Köniz, jusqu'à juin 2008 Hannich Dieter, Köniz Nyfeler François, St-Imier Meister Rolf, Utzigen Schoder Andreas, Hünibach Streit André, Schwarzenburg Stuber Hanspeter, Münchenbuchsee

## Conférence consultative

<b>Président</b>	Schoder Andreas, Hünibach
<b>Membres</b>	Baggenstos Adelbert, Meiringen Caspard Ruth, Leubringen Chalverat Philippe, Lyss, jusqu'à février 2008 Gasche Brigitta, Bern Gehrig Urs, Frutigen Haller Thomas, Rüegsauschachen Kilchhofer Kurt, Ittigen, jusqu'à décembre 2008 Küng Hans Peter, Thun, jusqu'à juillet 2008 Lanz Marcel, Langenthal Lüthi Urs, Langnau Meichtry Hans-Peter, Büren Messerli-Affolter Daniela, Bern, dès juin 2008 Messerli Martin, Englisberg Salzmann Marcus, Seedorf Wyss Werner, Steffisburg

	<b>Conseil de formation</b>
<b>Président</b>	Hannich Dieter, Köniz
<b>Membres</b>	Anneler Heinz, Köniz, jusqu'à février 2008
	Benninger Ulrich, Utzigen
	Berger Christoph, Köniz
	Bohren Lotti, Bern
	Catani Reto, Oberdiessbach
	Gasche Brigitta, Bern
	Heyder Pia, Seedorf, jusqu'à juillet 2008
	Krieg Ruth, Thun
	Müller Agathe, Bern
	Petermichl Manuela, Köniz, dès mars 2008
	Schüpbach Elisabeth, Riggisberg
	Streich Esther, Spiez
	Vogel Dora, Langenthal

**Collaborateurs/trices**

Keller Peter	secrétaire général
Senn Keusen Hildegard	responsable formation continue
Baumgartner Therese	secrétariat/comptabilité

<b>Bilans au 31. décembre</b>	2008	2007
	CHF	CHF
<b>Actifs</b>		
Moyens disponibles	980'930	1'133'399
Créances	42'627	131'229
Régularisation des actifs	32'523	17'044
Investissements	645'849	270'000
<b>Total des actifs</b>	<b>1'701'929</b>	<b>1'551'672</b>

<b>Passifs</b>		
Engagements	17'769	49'224
Facturation d'avance	4'040	28'240
Régularisation passive des comptes	24'200	12'949
Provisions	474'376	402'703
Fluctuation des cours boursiers	56'384	0
Capital au 1.1.	1'058'556	1'008'190
Excès des recettes	66'604	50'366
Capital au 31.12.	1'125'160	1'058'556
<b>Total des passifs</b>	<b>1'701'929</b>	<b>1'551'672</b>

<b>Comptes d'exploitations du 1.1. au 31.12.</b>	2008	2007
	CHF	CHF
<b>Recettes</b>		
Ecolages	0	14'683
Contributions cantonales	0	-169'712
Contributions fédérales	0	784'000
Inscriptions au cours	582'298	470'305
Cotisation des membres	498'336	469'791
Recettes divers	123'454	226'236
Résultat financier	24'754	21'050
Recettes hors-plan	0	20'000
<b>Total des recettes</b>	<b>1'228'842</b>	<b>1'836'353</b>

<b>Dépenses</b>		
Dépenses de personnel	733'908	1'309'932
Frais représentés par les salles et locaux	71'370	73'156
Administration	99'327	132'207
Publicité	90'833	125'086
Frais d'exploitation	18'238	23'317
Frais hors-plan	148'562	122'289
<b>Total des dépenses</b>	<b>1'162'238</b>	<b>1'785'987</b>
<b>Excès des recettes</b>	<b>66'604</b>	<b>50'366</b>

# VISTA

Treuhand & Revisions AG

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de

**l'Association Bernoise des établissements medico-sociaux – vbb I abems**

**Riggisberg**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

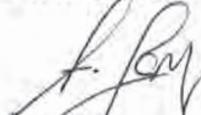
Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**VISTA Treuhand & Revisions AG**



Leo Ruffiner  
expert-comptable diplômé  
réviseur responsable



Andrea Lanz  
agent fiduciaire avec  
brevet fédérale

Annexe

- comptes annuels (bilan et compte d'exploitation)

Berne, le 27 mars 2009